

# Conducteur / Conductrice d'engins de damage



© Laurent Rico / Onisep Grenoble

## Compétences professionnelles

La conduite des engins de damage exige une grande habileté et beaucoup de sang-froid.

Les situations sont souvent impressionnantes, parfois même un peu acrobatiques : mieux vaut avoir le cœur bien accroché !

Il est nécessaire de bien connaître la neige, la nivo-météorologie pour l'estimation des risques d'avalanche ainsi que le domaine skiable.

De solides compétences en mécanique sont également indispensables pour assurer la maintenance de la dameuse.

Enfin un bon niveau de ski, sans être obligatoire, est un atout supplémentaire.

La polyvalence est souvent recherchée dans les stations de ski et la possession du **brevet national de pisteur secouriste** est parfois exigée.

## Accès au métier

Le service des pistes de chaque station assure le recrutement des conducteurs et conductrices ainsi que leur formation. Des compétences préalables en conduite d'engins agricoles ou de travaux publics sont souhaitées. Certains diplômes facilitent l'accès à la fonction :

## CAP AGRICOLE METIERS DE L'AGRICULTURE, PRODUCTION VEGETALE : GRANDES CULTURES

Ce diplôme forme au travail des sols : préparation des parcelles, plantations des semis, surveillance et protection des végétaux par l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires. Font également partie des tâches la récolte et le conditionnement des produits. Ce CAP débouche sur l'emploi de tractoriste et la réalisation des travaux mécanisés.

## CAP CONDUCTEUR D'ENGINS : TRAVAUX PUBLICS ET CARRIERES

Ce CAP forme à la conduite de tout type d'engins. Savoir apprécier les distances et les reliefs, avoir du sang-froid, des réflexes et un sens aigu de la sécurité dans la conduite de grosses machines sont les compétences développées au cours de la formation.

La nuit ou au petit matin, bien avant l'arrivée des premiers skieurs, le conducteur ou la conductrice d'engins de damage brasse, compacte, stabilise et nivèle le manteau neigeux des pistes désertes, aux commandes de son imposante chenille équipée de fraise, lame, turbine... et d'un treuil pour les pentes très raides. Son rôle :

- préparer les pistes pour assurer le confort et la sécurité des skieurs.
- prendre part aux opérations de secours et de déblayage en cas d'accident ou d'avalanche.
- assurer l'entretien et les réparations de sa machine.

Travail de nuit, le week-end et par tous les temps : le métier nécessite une bonne condition physique.

Ce métier saisonnier est généralement proposé aux personnels des remontées mécaniques ou des services des pistes.

Avec de l'expérience, il est possible de prendre des responsabilités au sein du service des pistes dans les domaines de la sécurité ou de l'entretien du parc machines.

## BAC PRO AGROEQUIPEMENT

Les titulaires de ce bac pro sont capables de conduire, mais aussi d'entretenir et de réparer les matériels agricoles : tracteurs, semoirs, moissonneuses-batteuses, pulvérisateurs...

Pour se former à un métier sportif de montagne en parallèle à ce diplôme, voir p. xx

## BAC PRO MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION B MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION

Sous le contrôle du chef d'atelier, les titulaires de ce bac pro organisent les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Leurs tâches : établir le diagnostic, estimer le coût de l'intervention, prévoir les moyens matériels nécessaires et désigner le personnel d'exécution.

## BAC PRO MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS (MEI)

Les titulaires de ce diplôme assurent la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Ils ou elles respectent les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et de protection de l'environnement.

Dans le cadre du bac pro MEI, le LP Ambroise Croizat à Moûtiers (73) forme à la maintenance et à la conduite des engins de damage (voir p. 10) ainsi que le LP Joseph-Marie Jacquard situé dans les Pyrénées à Lavelanet (09) - cet établissement forme également à un métier sportif de montagne en parallèle à ce diplôme, voir p. 17

De nombreux établissements proposent une préparation à ces diplômes.

Pour la France entière, coordonnées sur :

- formation initiale : Onisep.fr « recherche libre »
  - formation continue : [www.intercariforef.org](http://www.intercariforef.org)
- rubrique S'informer > Offre de Formation

## AUTRES CERTIFICATIONS

Pour l'habilitation des personnes salariées occupant la fonction, il existe un **CQP**, voir encadré ci-dessous.

Pour les pistes de **ski de fond**, le **brevet national de pisteur secouriste (BNPS) 1er degré option ski nordique** inclut l'apprentissage des techniques de conduite des engins de damage et des motoneiges. Voir p. 13

Les conducteurs/trices qui ne passent pas le BNPS peuvent suivre une formation spécifique organisée par **Nordic France** (coordonnées p. xx), et les associations adhérentes, en partenariat avec les constructeurs.

## CQP conducteur d'engins de damage

Mis en place par la branche professionnelle des entreprises des remontées mécaniques et des domaines skiables, ce diplôme atteste la compétence de conducteur/trice (formation organisée par la station).

**Accès à l'examen** : après au moins une saison (candidats et candidates présentés à l'initiative de la station). Examen, Organisé par **Domaines Skiables de France Formation (DS2F)**, l'examen comprend 2 épreuves :

- une épreuve pratique de conduite sur neige au volant d'un engin du type de celui conduit habituellement par le candidat ;
- une épreuve théorique (QCM de 100 questions).

Contact : DS2F, 73 Francin - Tél. : 04 79 26 60 70 - [www.domaines-skiabiles.fr](http://www.domaines-skiabiles.fr). Formation continue uniquement.

## Lexique

CAP : certificat d'aptitude professionnelle

Bac pro : baccalauréat professionnel

CQP : certificat de qualification professionnelle